

## COMMUNE DE HAUTEFOND

### Compte rendu du Conseil Municipal du Jeudi 11 septembre 2014

*Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFOND, dûment convoqué en date du deux septembre deux mille quatorze, s'est réuni le jeudi onze septembre deux mille quatorze, à vingt heures trente sous la présidence de Monsieur Dominique NUGUE, maire.*

**Etaient présents :** Monsieur NUGUE Dominique, maire ;  
Messieurs QUELIN Christian et BOUCHOT Gilbert, adjoints ;  
Mesdames AUMEUNIER Raphaële, SALLIEN Delphine et VUILLEMIN Françoise;  
Messieurs GRISARD Laurent, RAY Cyril RAY, Dominique et RIZARD Emmanuel,  
conseillers municipaux.

**Etait absent excusé :** Monsieur EMORINE Frédéric.

#### **Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :**

- Approuve le compte rendu de la séance du 20 juin 2014 après correction.
- Accepte le remboursement de la facture de carburant de 84 € à M. NUGUE Dominique,
- Participe aux frais de scolarité pour l'année scolaire 2013/2014 :

- SIVOS des bords de l'Arconce :	1 900.00 €
- Ecoles publiques de PARAY LE MONIAL :	6 000.69 €
- Ecoles privées de PARAY LE MONIAL :	3 560.95 €
- Cantine scolaire de PARAY LE MONIAL :	1 040.00 €
Soit un total de :	12 501.64 €
- Met à disposition gratuite la Salle d'Animation Rurale pour les associations de la commune (la gymnastique volontaire, le comité des fêtes et les amis d'Hautefond),
- Soutient la motion de l'Association des Maires de France portant sur le maintien des dotations de l'Etat.

#### **Affaires et Questions diverses**

- L'agrandissement de l'atelier garage par une extension sur le côté est retenu.
- M. PELLENARD ayant effectué la tonte pendant les vacances de l'employé communal, en contre partie, le conseil municipal ne lui fera pas payer le foin.
- Mme MATRAS a passé commande de pichets et de divers produits pour la salle.
- M. MARTIN du Conseil Général souhaite faire visiter la station de traitement des eaux usées à plusieurs communes qui souhaitent mettre en place un réseau d'assainissement collectif.
- Le SYDESL propose à la commune d'adhérer à un groupement d'achat pour l'électricité. Le conseil attend de plus amples renseignements avant de prendre une décision.
- La cérémonie de remise des médailles d'honneurs se déroulera le 20 décembre 2014 à 10h30.
- Un devis de 4 720 € TTC a été accepté pour la réfection du chemin rural du Grand Paquier.
- Le conseil municipal accepte de louer la salle à l'association « Paray qu'ça bouge » pour l'organisation d'un festival.
- Un déplacement d'arrêt du bus scolaire au lieu dit « les Places » a été demandé au Conseil Général.

- Mme VUILLEMIN Françoise et M. QUELIN Christian assisteront au repas des anciens le 13 décembre 2014.
- La cérémonie du 11 novembre se déroulera le dimanche 16 novembre à 10h30.
- La deuxième phase de fauchage des accotements a été effectuée.
- Des affiches seront installées au point propre de guichard précisant qu'il est réservé exclusivement aux habitants du quartier.

*Après avoir répondu à diverses questions des conseillers municipaux,  
Monsieur le Maire lève la séance à vingt deux heures trente.*

*Le Maire,  
Dominique NUGUE.*